

## UNE ORGANISATION DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION

Au-delà d'une simple implication technique, le Conseil général souhaite associer tous les acteurs des territoires au suivi et à l'évaluation du projet.

En effet, chaque euro investi par la collectivité doit produire ses effets au service de notre territoire et de ses habitants. Parce que le seul but de toute politique publique n'est pas de dépenser plus, mais de dépenser mieux, l'ensemble de nos actions sera mené dans un souci constant d'évaluation. Le suivi-évaluation permettra de vérifier, ambition par ambition, que nos objectifs sont atteints, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, de développer une culture du résultat, tant au niveau de la collectivité départementale que de ses partenaires et de faire évoluer les orientations de notre projet vers plus de progrès social, économique et environnemental.

La démarche même du projet intègre pleinement, sur chaque thème et de façon globale, le cadre de suivi et d'évaluation.

Cette démarche vise deux objectifs s'appuyant sur l'expérience acquise au travers de Doubs 2010 :

- fixer les modalités de pilotage et de suivi en commun avec les partenaires. Doubs 2017 se construit en coopération avec tous les partenaires et tout particulièrement les collectivités. Les repères proposés au sein de Doubs 2017 comme indicateurs de suivi et de résultat, doivent ainsi faire l'objet d'un débat et de choix partagés ;
- associer bien évidemment la population. Le projet n'est pas une fin en soi. Il se légitime par la participation et l'intervention des habitants. Celle-ci, en premier lieu, se fera par le partage et l'information sur le projet lui-même, dans la suite des réunions territoriales et du questionnaire présenté dans Vu du Doubs. Cette démarche devra se poursuivre, en s'appuyant sur les outils de communication existants, mais en ouvrant aussi de nouveaux champs, par l'Internet par exemple, dans le cadre de moyens maîtrisés.

Les étapes de 2012 et 2014, les constructions budgétaires annuelles, l'élaboration opérationnelle des projets, constituent des moments particuliers de cette gouvernance nouvelle, car Doubs 2017 est surtout un cadre d'action, qui ne relève pas pour autant de la planification.

Ainsi, fixer régulièrement des étapes permettra le partage partenarial pour réorienter si nécessaire, les objectifs et les moyens mis en œuvre.

De plus, il conviendra de s'appuyer sur les démarches expérimentales et innovantes, car les évolutions sociétales et techniques sont parfois rapides et nécessitent une adaptation des interventions. Pour accompagner ces adaptations, l'expérimentation ainsi que l'échange et le partage des pratiques, au niveau local, régional, national et international sont des gages de progrès.

Enfin, les étapes de décisions politiques seront organisées pour assurer cette démarche de progrès et intégrer les résultats et les retours des évaluations.